

INFORMATIONS 24 avril 2020

Service de dépôt pour les déchets verts

La Mairie a mis en place un service de dépôt de déchets verts le jeudi. Lors de cette deuxième collecte plus de 100 aussonnais sont venus déposer leurs déchets verts, tout en respectant les règles sanitaires mises en place. La Municipalité maintient donc ce service tous les jeudis jusqu'à la fin du confinement ou jusqu'à la réouverture de la déchetterie de Cornebarrieu

Fiches conseils métiers et guides pour les salariés et les employeurs

Des fiches conseils ont été éditées par le Ministère du Travail et des guides publiés par les branches professionnelles pour aider les salariés et les employeurs dans la mise en œuvre des mesures de protection contre le COVID-19 sur les lieux de travail et assurer la continuité de l'activité économique. Vous trouverez ces documents sur le lien suivant :

https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/proteger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-metiers-et-guides-pour-les-salaries-et-les-employeurs

Rappel - Mise en place d'un service livraison courses à domicile par le CCAS en partenariat avec Carrefour Market Aussonne

Le CCAS d'Aussonne a mis en place un service de livraison de courses en partenariat avec le Carrefour Market. Ce service est assuré par des agents du service social.

Il est accessible aux personnes ne pouvant pas se déplacer pour réaliser leurs courses (malades covid19, personnes âgées, handicapées, autres cas spécifiques...)

La commande doit être faite au plus tard la veille avant 12h donc avant le mardi 28 avril 12h pour la semaine prochaine par téléphone au 05 62 13 47 28.

Inscriptions scolaires année 2020-2021

Les inscriptions scolaires initialement prévues du 23 mars au 3 avril, sont reportées. Nous ne manquerons pas de vous communiquer de nouvelles dates dès la fin du confinement.

Commission crèches

La commission crèches qui se tient en général fin mars début avril, est reportée à la fin du confinement. Les dossiers reçus sont maintenus et ils seront étudiés à ce moment-là.

Mise à jour Dossier Unique d'Inscription

Le portail familles est ouvert et accessible via le site internet de la commune.

Nous vous rappelons que vous devez mettre à jour votre dossier Pour cela, cliquez sur l'icône « MON DOSSIER FAMILLE » puis « MISE A JOUR DE MON DOSSIER » afin de vérifier et de renseigner les parties manquantes.

Pour vous aider à comprendre l'utilisation du « portail familles », vous pouvez consulter la notice explicative située sur la page d'accueil du portail.

En cas de problème ou de question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse <u>muriel.icart@aussonne.fr</u>









Cyber menaces et COVID-19

L'accroissement de l'usage du numérique dû au confinement augmente les risques. La gendarmerie de Haute-Garonne appelle à redoublez d'attention pour ne pas tomber dans les pièges des cybercriminels.

https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/coronavirus-covid-19-vigilance-cybersecurite





Cybermenaces et Covid-19

Recommandations pour les entreprises et les salariés en télétravail



Faux sites liés au COVID19

 Prenez garde aux faux sites Internet relatifs aux ventes en ligne de masques, gel hydroalcoolique.

Fausses commandes et faux ordre de virement

- Vérifiez la signature de documents ou les tentatives de récupération des mots de passe de vos données d'entreprise.
- Vérifiez les demandes d'un virement exceptionnel ou un changement de RIB d'une facture ou d'un salaire faite par un dirigeant, d'un fournisseur, d'un prestataire, voire d'un collaborateur, pour demander un virement exceptionnel ou un changement de RIB d'une facture ou d'un salaire. Son identité a pu être usurpée suite au piratage d'un compte de messagerie, par message et même téléphone.

L'hameconnage / Phishing

 méfiez-vous des mails, SMS, chat (réseaux sociaux, messageries instantanées type Whatsapp) et appels téléphoniques non identifiés. Cette technique soustrait des informations personnelles, professionnelles ou bancaires en vous orientant sur de faux sites.



Portails d'information

www.contacterlagendarmerie.fr www.cybermalveillance.gouv.fr www.ssi.gouv.fr www.cnil.fr



Dons frauduleux

 Évitez de cliquer sur les liens des appels aux dons et rendez vous directement sur le site officiel.



Rançongiciel / Ransomware

Cette attaque consiste à empêcher l'accès aux données de l'entreprise et à réclamer une rançon pour les libérer. Elle s'accompagne d'un vol de données et d'une destruction préalable des sauvegardes. Elles sont possibles par une intrusion sur le réseau de l'entreprise, un accès à distance, par la compromission de l'équipement d'un collaborateur ou un défaut de mise à jour du matériel informatique (pièces jointes ou liens présents dans les courriers électroniques).



Bilan sécurité et sauvegarde des données

- Profitez du ralentissement de l'activité, faites un bilan complet avec votre responsable informatique ou une entreprise cybersécurité.
- Procédez à des sauvegardes régulières et hors ligne des données. Déconnectez votre support de sauvegarde à l'issue.

Attestation de travail

 Facilitez la mobilité de vos salariés en éditant des attestations de déplacement dérogatoire avec le timbre officiel de l'entreprise.

Déplacements / Télétravail

- Vos collaborateurs et salariés doivent renforcer leur vigilance lors de leurs trajets domicile/lieu de travail, en particulier leurs équipements mobiles.
- Mettez à disposition des solutions de sécurité (VPN, antivirus) et assurez-vous qu'ils connaissent les règles de mise en œuvre et de mise à jour.
- Proscrivez à vos collaborateurs l'emploi d'espaces de partage personnel des documents.
- Rappelez les consignes et contacts en cas d'incident.



Charte informatique

- Faites un rappel sur les droits et devoirs de chacun sur les règles d'utilisation du réseau informatique de l'entreprise.
- Si nécessaire, mettez à jour les consignes et les nouveaux outils du travail à distance.

eption graphique Sirpa-gendarmene C 8889 - 2020

Engagement citoyen : plateforme de la réserve civique

Le site de la Réserve Civique https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/.

Coronavirus: Attention aux arnaques!

Depuis l'apparition des premiers cas de Coronavirus, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient. **Soyez vigilant!**https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/coronavirus-covid-19-vigilance-cybersecurite

Des services publics mobilisés!

Un accueil téléphonique est assuré aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie au 05 62 13 47 20 et du CCAS au 05 62 13 47 28. Durant cette période nous vous invitons à adresser votre mail à l'adresse <u>contact@aussonne.fr</u>. Les demandes seront transmises aux services concernés et seront traitées dans les meilleurs délais.

En dehors de ces horaires, les administrés seront invités à contacter le numéro de téléphone de l'élu de permanence au 06.77.41.41.72

Le service Etat-Civil-funéraire reste mobilisé pour les urgences sur RDV.

Merci à vous de partager ces informations, tout le monde n'a pas accès aux réseaux sociaux ou aux nouvelles technologies, alors n'hésitez pas à appeler votre entourage pour leur donner ces informations et prendre des nouvelles.

Le confinement n'exclut pas la solidarité!

Nous restons à votre service

